

Ponts
JACQUES CARTIER +
CHAMPLAIN
Bridges
Canada

RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL

3^e TRIMESTRE (T3)

Pour les neuf mois terminés le 31 décembre 2021

TABLE DES MATIÈRES

1. STATUT	4
1.1 MANDAT.....	4
1.2 MISSION, VISION ET VALEURS.....	4
2. RÉTROSPECTIVE DU T3 DE 2021-2022	6
2.1 SOMMAIRE	6
2.2 PERSPECTIVES	6
2.3 CHANGEMENTS IMPORTANTS.....	7
3. ANALYSE DES RÉSULTATS FINANCIERS	9
3.1 RÉSULTAT DES OPÉRATIONS.....	9
3.2 FLUX DE TRÉSORERIE.....	10
3.3 ENJEUX STRATÉGIQUES ET RISQUES.....	10
3.4 RAPPORT SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS	15
4. ÉTATS FINANCIERS INTÉRIMAIRES NON AUDITÉS DE PJCCI 2021-2022	17
4.1 RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À L'INFORMATION FINANCIÈRE	17
4.2 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	18
4.3 ÉTAT DES RÉSULTATS POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE 31 DÉCEMBRE 2021	19
4.4 ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE 31 DÉCEMBRE 2021	20
4.5 ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE 31 DÉCEMBRE 2021.....	21
4.6. NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTÉRIMAIRES NON AUDITÉS	21



+ SECTION 1
STATUT

1. STATUT

La société Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (PJCCI) a été constituée le 3 novembre 1978 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Jusqu'au 30 septembre 1998, elle était une société d'État filiale à propriété exclusive de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent (AVMSL).

Le 1^{er} octobre 1998, elle est devenue une filiale à 100 % de La Société des ponts fédéraux Limitée (SPFL), une société d'État inscrite à la Partie I de l'Annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP).

Le 13 février 2014, PJCCI est devenue société d'État mère inscrite à la Partie I de l'Annexe III de la LGFP. À titre de société d'État, PJCCI est assujettie à la partie X de la LGFP.

De plus, PJCCI est mandataire de Sa Majesté du chef du Canada en vertu du *Règlement sur les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.* (DORS/98-568).

1.1 MANDAT

PJCCI est gestionnaire de plusieurs ponts et d'un tunnel de juridiction fédérale situés dans la grande région métropolitaine de Montréal, soit le pont Champlain d'origine (dont la déconstruction est en cours), le pont Jacques-Cartier, le pont de contournement de l'Île des Sœurs, la section fédérale du pont Honoré-Mercier, ainsi que leurs approches, le tunnel de Melocheville et deux infrastructures connexes, soit la section fédérale de l'autoroute Bonaventure et l'Estacade du pont Champlain.

Pour chacune de ces infrastructures, PJCCI est responsable :

- + de la mobilité sur les voies de circulation et les voies de mobilité active;
- + de l'exploitation;
- + des inspections;
- + de l'entretien;
- + des réparations et/ou de la réhabilitation;
- + de la sécurité;
- + de la coordination avec les intervenants (fédéraux, provinciaux, municipaux et autres);
- + de la gestion des sites contaminés;
- + de la protection de l'environnement.

1.2 MISSION, VISION ET VALEURS

Notre mission

Assurer la mobilité des usagers, la sécurité, et la pérennité des infrastructures en préconisant une gestion systémique selon une approche de développement durable.

Notre vision

Devenir un chef de file en gestion d'infrastructures majeures à titre d'expert innovant, de leader en mobilité et d'acteur social et urbain.

Nos valeurs

L'esprit d'équipe, la transparence, la rigueur, l'innovation et l'engagement constituent les valeurs dont PJCCI s'est dotée dans l'accomplissement de sa mission.



+ SECTION 2



2. RÉTROSPECTIVE DU T3 DE 2021-2022

Ce rapport financier trimestriel a été préparé conformément aux exigences de la LGFP et de la directive du Conseil du Trésor du Canada sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État. Il présente une évaluation des opérations et de la situation financière de PJCCI pour le trimestre terminé le 31 décembre 2021 (T3). Il doit être lu conjointement avec les états financiers intérimaires non audités et les notes afférentes que renferme le présent document, ainsi qu'avec les états financiers audités annuels et les notes justificatives inclus au rapport annuel de PJCCI.

Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens et sont tirés principalement des états financiers intérimaires non audités de la Société établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

2.1 SOMMAIRE

PJCCI déclare un excédent de 11,4 M\$ pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2021 (5,9 M\$ au 31 décembre 2020). Le déficit avant le financement public est de 174,4 M\$ au 31 décembre 2021 (170,0 M\$ au 31 décembre 2020). Cette augmentation est principalement attribuable à l'augmentation de l'amortissement et des dépenses de services professionnels.

Pour la même période, les acquisitions d'immobilisations brutes s'élèvent à 35,8 M\$ (28,8 M\$ au 31 décembre 2020).

À l'État de la situation financière, les actifs financiers ont augmenté de 18,4 M\$, totalisant 86,0 M\$ au 31 décembre 2021 (67,6 M\$ au 31 mars 2020). Cette variation est principalement attribuable à l'augmentation des sommes à recevoir du gouvernement et de la position de trésorerie.

Les passifs ont augmenté de 17,5 M\$, pour atteindre 125,3 M\$ au 31 décembre 2021 (107,8 M\$ au 31 mars 2021). Cette augmentation provient principalement de l'augmentation des créditeurs et des retenues contractuelles.

Au 31 décembre 2021, la dette nette a diminué de 1,0 M\$, totalisant 39,3 M\$ (40,3 M\$ au 31 mars 2021).

2.2 PERSPECTIVES

La section de l'autoroute Bonaventure constituée de voies au sol est à la fin de sa vie utile. Une vision de boulevard urbain a été retenue pour sa reconfiguration et reconstruction afin d'assurer une intégration urbaine avec la Ville de Montréal. L'étude d'avant-projet est en cours et progresse rapidement, en collaboration avec la Ville de Montréal ainsi que certaines parties prenantes, pour l'élaboration de solutions techniques en vue de la reconstruction en boulevard urbain, incluant des aménagements en rive le long du fleuve Saint-Laurent ainsi que l'ajout de voies de mobilité active.

PJCCI collabore et prend les mesures nécessaires pour soutenir les instances concernées afin de donner suite à l'énoncé budgétaire présenté au budget fédéral du 19 avril 2021 en lien avec l'autoroute Bonaventure.

Par son engagement dans ce projet, PJCCI est fière de contribuer à l'atteinte de diverses cibles de la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) 2019-2022 du gouvernement fédéral. La SFDD 2022-2026 est actuellement en élaboration. Selon le calendrier des différentes instances, cette nouvelle stratégie sera publiée à l'automne 2022.

Le financement approuvé par le gouvernement jusqu'en 2022-2023 permet de maintenir des infrastructures qui jouent un rôle primordial pour la population canadienne en favorisant la mobilité, le développement économique et l'accès à la nature.

2.3 CHANGEMENTS IMPORTANTS

Dans le cadre du projet de déconstruction du pont Champlain d'origine, trois barges catamaran sont maintenant en opération. Au cours du troisième trimestre, cinq piles, trois semelles et neuf travées ont été déconstruites. Les travaux de renforcement de la structure existante se sont poursuivis au cours des derniers mois de l'année 2021 dans le respect de l'échéancier, permettant la descente de la travée suspendue au début du quatrième trimestre.

Une gestion efficace et transparente des matériaux de déconstruction est essentielle pour PJCCI et l'entrepreneur Nouvel Horizon Saint-Laurent (NHSL) afin d'assurer une gestion environnementale conforme et une approche de développement durable tout au long du projet. À cette fin, un programme de traçabilité des matériaux a été mis en place afin d'assurer un suivi en temps réel des matériaux à gérer hors site, lesquels seront valorisés.

Le concours pancanadien de réutilisation des matériaux du pont Champlain d'origine lancé par PJCCI a remporté, dans la catégorie Municipalité, institution et gouvernement (organisme public), le Prix initiatives circulaires 2021 dans le cadre d'un appel à initiatives organisé par Québec Circulaire et RECYC-QUÉBEC.

Au cours du troisième trimestre de 2021-2022, PJCCI a mis en ligne un nouveau site Internet qui répond à l'une des priorités de son plan stratégique 2020-2024, soit d'agir en leader innovant et proactif en mobilité au profit de l'expérience usager. Dans un souci d'amélioration continue et à la lumière des commentaires et suggestions recueillis auprès des usagers, des améliorations ont été apportées, notamment au module de circulation en direct, et ce, en fonction des meilleures pratiques.

Au cours du deuxième trimestre, PJCCI annonçait la nomination du Directeur principal, Affaires juridiques et Ressources humaines à titre de secrétaire corporatif. Conséquemment, PJCCI a révisé la répartition des responsabilités au sein des directions principales. Ainsi, au cours du troisième trimestre de 2021-2022, la direction Approvisionnement, qui relevait de la direction principale Affaires juridiques et Ressources humaines relève dorénavant de la direction principale Administration.

Le nouveau bâtiment destiné à la direction Opérations et entretien a été mis en service au cours du troisième trimestre.

Enfin, conformément aux consignes de la santé publique et en raison de la situation épidémiologique, le personnel de PJCCI, qui était de retour au bureau en mode progressif, est retourné en mode télétravail à compter du 21 décembre 2021, et ce, jusqu'à nouvel ordre.



+ SECTION 3
ANALYSE DES RÉSULTATS FINANCIERS

3. ANALYSE DES RÉSULTATS FINANCIERS

3.1 RÉSULTAT DES OPÉRATIONS

3.1.1 État de la situation financière

Actifs financiers

Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2021, les actifs financiers totaux ont augmenté de 18,4 M\$ pour atteindre 86,0 M\$ comparativement à 67,6 M\$ au 31 mars 2021. Un facteur déterminant de la variation des actifs financiers est la date de réception des crédits parlementaires qui comprennent le financement des projets d'investissement et les charges d'exploitation.

Passif

Les créiteurs et charges à payer ont augmenté de 14,3 M\$, passant de 69,6 M\$ au 31 mars 2021 à 83,9 M\$ au 31 décembre 2021. Cette augmentation est attribuable en grande partie à la variation des activités des différents chantiers en cours.

Pour mener à bien ses grands projets, PJCCI a conclu des contrats de construction qui prévoient la retenue d'une partie du paiement jusqu'à l'achèvement de certains travaux dans le respect des exigences d'exécution et des garanties contractuelles. Ces retenues de garantie ont augmenté de 4,0 M\$ pour atteindre 10,4 M\$ au 31 décembre 2021 (6,4 M\$ au 31 mars 2021). Ces sommes deviendront payables lorsque les travaux et les garanties seront terminés.

Actifs non financiers

Les actifs non financiers totalisent 660,7 M\$ au 31 décembre 2021 comparativement à 650,3 M\$ au 31 mars 2021. Il s'agit d'une augmentation de 10,4 M\$ qui est principalement attribuable aux immobilisations corporelles nettes de l'amortissement, qui ont augmenté de 10,5 M\$ pour atteindre un total de 649,2 M\$ comparativement à 638,7 M\$ au 31 mars 2021. Cette augmentation provient des investissements en immobilisations bruts de 35,8 M\$, moins des dispositions de 0,3 M\$ et des charges d'amortissement de 25,0 M\$. Les grands travaux concernés par ces acquisitions sont principalement ceux réalisés sur le pont Jacques-Cartier (23,8 M\$), le pont Honoré-Mercier (10,7 M\$) et sur l'autoroute Bonaventure (0,6 M\$).

Financement du gouvernement

Le tableau suivant résume le financement public pour le troisième trimestre de l'exercice en cours au 31 décembre 2021 :

(en milliers de dollars)	Troisième trimestre		Cumulatif (neuf mois)	
	2021-2022	2020-2021	2021-2022	2020-2021
Financement public pour les charges d'exploitation	50 521	61 699	150 013	147 056
Financement public pour les immobilisations corporelles	8 696	11 271	35 809	28 829
TOTAL	59 217	72 970	185 822	175 885

La section 3.4 donne les résultats de l'utilisation des crédits parlementaires.

3.1.2 Charges

Entretien

Les charges d'entretien et déconstruction au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2021-2022 représentent 89,8 % (90,0 % au 31 décembre 2020) des charges totales cumulatives.

Pour cette période, les charges d'entretien et déconstruction, incluant l'amortissement, totalisent 157,4 M\$ et sont réparties comme suit :

- + 65,3 M\$ en travaux dans le cadre de la déconstruction du pont Champlain d'origine;
- + 29,2 M\$ en travaux au pont Jacques-Cartier;
- + 23,5 M\$ en travaux au pont Honoré-Mercier;
- + 12,2 M\$ en travaux sur l'autoroute Bonaventure;
- + 6,0 M\$ en travaux au pont de contournement de l'Île des Sœurs;
- + 2,1 M\$ en travaux à l'Estacade du pont Champlain;
- + 1,4 M\$ en travaux au tunnel de Melocheville;
- + 11,3 M\$ en salaires et avantages sociaux;
- + 6,4 M\$ pour divers autres projets et équipements.

Fonctionnement

Les charges de fonctionnement des neuf premiers mois ont totalisé 3,3 M\$ (3,3M\$ au 31 décembre 2020), et représentent 1,9 % des charges totales (1,9 % au 31 décembre 2020).

Administration

Les charges administratives des neuf premiers mois de l'exercice s'élèvent à 12,9 M\$ et ont augmenté par rapport à la même période de l'exercice financier précédent (11,7 M\$ au 31 décembre 2020), principalement dû à l'augmentation des dépenses de services professionnels. Au cours des trois premiers trimestres de 2021-2022, les charges administratives ont représenté 6,1 % des charges totales additionnées des acquisitions d'immobilisations (5,9 % au 31 décembre 2020). Ce taux varie notamment en fonction des dépenses totales et peut fluctuer d'une année à l'autre. Tel que mentionné au résumé du plan d'entreprise 2020-2021 à 2024-2025, le pourcentage des charges d'administration en fonction des dépenses totales devrait se situer entre 5,46 % et 12,34 %, pour une moyenne de 7,77 % au cours des cinq exercices visés par ce plan d'entreprise.

3.2 FLUX DE TRÉSORERIE

La position de trésorerie, telle que présentée à l'État de la situation financière, a augmenté de 7,6 M\$ au 31 décembre 2021 pour atteindre 56,4 M\$ (48,8 M\$ au 31 mars 2021) et est liée de près aux versements des crédits parlementaires du gouvernement fédéral. Au 31 décembre 2021, la somme nette à recevoir des ministères et organismes gouvernementaux a atteint 29,4 M\$ (17,9 M\$ au 31 mars 2021).

3.3 ENJEUX STRATÉGIQUES ET RISQUES

En tant que société d'État mère, PJCCI doit répondre aux exigences et se conformer aux obligations prescrites par les diverses lois qui lui sont applicables.

3.3.1 Gestion des actifs

La priorité de PJCCI est d'assurer la mobilité des usagers tout en assurant la pérennité et la sécurité des structures sous sa responsabilité. Le vieillissement des actifs et le financement adéquat pour en assurer l'entretien et la réfection représentent non seulement des défis, mais engendrent des risques que la Société doit atténuer afin d'assurer la sécurité des infrastructures, ainsi que celle des usagers au quotidien.

Les ponts et autres ouvrages gérés par la Société sont âgés et exposés depuis des années à une circulation lourde et croissante, à des conditions climatiques changeantes et rigoureuses et à l'utilisation abondante d'abrasifs et de sels de voirie.

La Société souhaitant assurer son positionnement comme chef de file en gestion d'infrastructures, une analyse de positionnement comparative a été réalisée sur la gestion d'actifs. À la lumière des résultats de cette analyse, PJCCI élabore présentement un plan stratégique en matière de gestion d'actifs. L'objectif de PJCCI est d'intégrer les meilleures pratiques reconnues dans le domaine, basées sur la norme ISO 55000.

3.3.2 Grands projets

Pont Jacques-Cartier

Afin d'assurer la pérennité de l'ouvrage, un plan de remise à niveau a été élaboré, qui comprend les travaux suivants pour l'exercice en cours :

- + L'étude d'avant-projet portant sur l'augmentation de l'offre de services en mobilité active s'est poursuivie au troisième trimestre de 2021-2022. L'objectif de cette étude est de permettre le passage sécuritaire des cyclistes et piétons tout au long de l'année, de réduire les risques d'accident en plus d'améliorer la convivialité et la sécurité des utilisateurs, le tout, dans une approche globale intégrée du réseau cyclable du Grand Montréal et de développement durable. Au cours du troisième trimestre, l'étude d'avant-projet détaillé portant sur trois alternatives retenues s'est poursuivie et devrait être complétée à l'automne 2022;
- + Un rapport d'étude d'avant-projet détaillé et une étude complémentaire pour approfondir le volet sismique afin d'assurer la pérennité du pavillon de l'île Sainte-Hélène ont été déposés au cours du troisième trimestre de 2019-2020. Compte tenu des conclusions préliminaires de l'analyse sismique et des coûts reliés à celles-ci, le volet sismique sera inclus à un autre projet de renforcement sismique global. Ce projet, lancé au troisième trimestre de 2020-2021, est toujours en cours;
- + Les travaux de construction du nouveau bâtiment pour la direction Opérations et entretien et l'aménagement de la cour de services adjacente ont été complétés comme prévu au troisième trimestre de 2021-2022;
- + Les travaux de gestion des eaux drainées et d'aménagement des terrains sous la section 8 du pont ont été complétés comme prévu au troisième trimestre de 2021-2022;
- + Une étude d'avant-projet sommaire a débuté au deuxième trimestre de 2021-2022 en vue de la démolition du bâtiment de la Plaza et la reconfiguration des terrains limitrophes. L'échéancier du projet est coordonné avec le déménagement de la direction Opérations et entretien dans le nouveau bâtiment.

Pont Champlain d'origine et Estacade

Au cours du troisième trimestre de 2021-2022, l'entrepreneur NHSL a poursuivi la déconstruction des travées de la section maritime. Durant cette période, neuf travées ont été déconstruites à l'aide de la barge-catamaran.

La deuxième barge-catamaran a débuté ses activités dans le cadre de la déconstruction des piles de la section maritime. Au cours du troisième trimestre, cinq piles ont été démolies. La déconstruction des piles reprendra en janvier 2022.

Une troisième barge-catamaran a été mise en opération pour les travaux de déconstruction de la partie submergée des piles et de leurs semelles. NHSL a déconstruit trois semelles au cours des mois de novembre et décembre 2021.

Les travaux de renforcement de la structure existante se sont poursuivis au cours des derniers mois de l'année 2021 et ont été complétés en décembre 2021 dans le respect de l'échéancier de l'entrepreneur, permettant ainsi la descente de la travée suspendue au début du quatrième trimestre.

En 2019, PJCCI a débuté un processus de consultation auprès de certaines parties prenantes afin de favoriser la valorisation des matériaux du pont Champlain d'origine sur d'autres projets dans la région métropolitaine de Montréal. Durant le troisième trimestre de 2021-2022, PJCCI a poursuivi ses démarches en vue de conclure des ententes avec divers partenaires. Deux treillis ont été livrés à l'Union Québécoise de Réhabilitation des Oiseaux de Proie (UQROP) à Saint-Jude en vue de la construction d'un nouveau pont.

En parallèle, les efforts de rayonnement dans le cadre du concours de réutilisation des matériaux du pont Champlain d'origine se sont poursuivis. L'appel de participation se termine le 17 janvier 2022.

Pour ce qui est de l'Estacade, les résultats préliminaires du programme de suivi de la durée de vie des semelles démontrent des signes encourageants. Selon ces résultats, un programme de maintien d'actif standard serait suffisant pour assurer la durée de vie des semelles à plus de 60 ans. Les analyses se poursuivent en vue de l'émission d'un rapport d'étude d'avant-projet sommaire au deuxième trimestre de 2022-2023.

Autoroute Bonaventure

Les études d'avant-projet détaillé pour la reconstruction des sections 11 et 12 de l'autoroute en boulevard urbain se poursuivent. Dans le but de maintenir l'échéancier prévu du projet, un phasage alternatif des travaux a été élaboré et des travaux de stabilisation des berges sont maintenant prévus en début de projet. Ces travaux nécessitent d'amorcer le volet environnemental pendant les études d'avant-projet détaillé, lesquelles devraient se terminer au début du deuxième trimestre de 2022-2023. Un Cadre de collaboration, un Comité de coordination et un Comité de direction sont en place pour assurer une communication constante avec la Ville de Montréal dans le cadre de ce projet.

PJCCI collabore et prend les mesures nécessaires pour soutenir les instances concernées afin de donner suite à l'énoncé budgétaire présenté au budget fédéral du 19 avril 2021.

Des études d'avant-projet pour le maintien du pont Clément et autres infrastructures de PJCCI sur l'Île des Sœurs sont en cours. Ce contrat a été adjugé en juillet 2021.

Les travaux de maintien de la section élevée de l'autoroute Bonaventure se sont terminés à la fin du troisième trimestre de 2021-2022, sauf pour le marquage permanent qui devra être complété au premier trimestre de 2022-2023. Aucuns autres travaux de maintien ne sont prévus en 2022-2023.

Pont de contournement de l'Île des Sœurs

Le contrat de conception des travaux de déconstruction du pont de contournement de l'Île des Sœurs a été adjugé en juillet 2021 et la préparation des plans et devis est en cours. Les travaux préparatoires de cet important projet devraient débuter au troisième trimestre de 2022-2023.

Pont Honoré-Mercier

Le programme de réfection majeure visant la réparation des piles et le remplacement du revêtement de peinture s'est poursuivi conformément aux prévisions et le processus des appels d'offres a progressé tel que planifié. Il est à noter que les travaux de remplacement de la surface de roulement des approches du pont sont terminés. La préparation des plans et devis pour deux contrats est en cours.

Les études d'avant-projet visant le raccordement de la piste multifonctionnelle du pont au réseau municipal, la validation de la stabilité des talus et la caractérisation environnementale des terrains ont été complétés comme prévu au troisième trimestre de 2021-2022. Pour ce qui est de l'aménagement d'un parcours mémorial, qui fait l'objet d'échanges soutenus avec la communauté mohawk de Kahnawà:ke, l'échéancier de complétion de l'étude d'avant-projet est à confirmer. Une coordination est en cours à ce sujet avec le « Mohawk Council of Kahnawà:ke » (MCK) afin de confirmer la portée du projet et assurer l'acceptabilité sociale des nouveaux aménagements et du raccordement de la piste multifonctionnelle du pont au réseau municipal. Une consultation de la communauté est en effet une étape importante dans une perspective d'acceptabilité sociale de ces projets.

3.3.3 Environnement et Développement durable

De manière à gérer les risques environnementaux et répondre aux objectifs corporatifs et aux objectifs du gouvernement du Canada en matière d'environnement et de développement durable, les initiatives suivantes se sont poursuivies au cours du troisième trimestre de 2021-2022 :

- + Les caractérisations des terrains de PJCCI sont toujours en cours. Celles-ci permettront de déterminer avec une plus grande précision l'ensemble des actions requises à l'assainissement et/ou au contrôle des contaminants lors de la réalisation des projets et d'ainsi réduire les risques liés à ces enjeux;
- + PJCCI participe au Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux (PASC F IV), administré par Environnement et Changement climatique Canada pour la mise en place des mesures d'atténuation afin de confiner/pomper ou pomper/traiter les eaux souterraines contaminées des terrains dans le secteur de l'autoroute Bonaventure (secteurs Est et Ouest) en bordure du fleuve Saint-Laurent;
- + Un premier bilan annuel des activités majeures en environnement a été déposé à l'interne par la direction Environnement et développement durable au cours du troisième trimestre de 2021-2022;
- + Le suivi rigoureux de la gestion environnementale dans le cadre des travaux de déconstruction du pont Champlain d'origine se poursuit. Des projets de compensation pour les habitats du poisson et les milieux humides sont en cours d'évaluation et de mise en œuvre.

3.3.4 Santé et sécurité au travail (SST)

La direction SST poursuit la mise à jour du programme de gestion en SST de la Société. Ce programme est évolutif et son processus de révision et de mise à niveau sur un cycle de trois ans est en cours. Des procédures de travail sécuritaire ont été développées afin d'évaluer et d'encadrer les risques présents dans l'environnement de travail et sont en cours d'approbation. Entre autres, un plan de protection contre les chutes, incluant les procédures de sauvetage, est en évaluation par un expert externe. Une formation sera donnée lorsque la situation épidémiologique en lien avec la COVID-19 le permettra. De plus, des mesures sécuritaires en lien avec la COVID-19 sont adaptées et communiquées rapidement durant la cinquième vague afin d'assurer la sécurité de tout le personnel. L'ensemble de ces démarches est réalisé en collaboration avec les Comités locaux de SST et avec les directions concernées afin de refléter la vision de la réalité SST de la Société.

3.3.5 Financement durable

PJCCI est principalement financée par voie de crédits parlementaires du gouvernement du Canada. Des revenus d'autres sources, soit des baux et permis ainsi que des revenus d'intérêts contribuent à son financement, mais de façon minimale. PJCCI doit optimiser les travaux d'entretien et de réfection des infrastructures qui vieillissent afin d'en maximiser la durée de vie et la sécurité.

PJCCI a reçu du financement pour ses projets jusqu'en 2022-2023 (2023-2024 pour le projet de déconstruction du pont Champlain d'origine). Ce financement, qui arrive à terme l'an prochain, a un impact sur la capacité de PJCCI à prévoir et octroyer des contrats à moyen et à long terme. L'approbation d'un nouveau cycle de financement est essentielle pour atténuer les risques associés à la dégradation des ponts et structures, et ainsi assurer une gestion efficiente des actifs.

Quant aux projets en lien avec la gestion des eaux souterraines contaminées du secteur de l'autoroute Bonaventure (secteurs Est et Ouest), malgré le financement reçu pour les années 2018-2019 à 2022-2023 et les fonds du PASCF, le besoin de financement à long terme sur une période de 15 ans (calculée à partir de 2016-2017) demeure impératif.

3.3.6 Gestion des ressources humaines

Pour réaliser sa mission et sa vision, PJCCI doit demeurer une organisation attrayante et en constante évolution. À cet effet, PJCCI met en œuvre des actions pour stimuler le développement et l'engagement de ses employés dans un environnement innovant, tout en assurant un climat de bienveillance et de collaboration.

Afin de fidéliser ses employés, PJCCI voit au développement professionnel et à la relève en mettant leurs talents à contribution. Au cours du premier semestre de l'année financière 2021-2022, la Société a réalisé une revue de ses activités et de l'évolution de son plan de main-d'œuvre associé, et ce, sur la base de son mandat actuel et des différents scénarios d'investissements.

PJCCI a également débuté le développement de sa marque Employeur. Une analyse est en cours pour élaborer le positionnement de PJCCI afin de lancer le projet, dont la réalisation est prévue en 2022.

La démarche de santé et mieux-être basée sur la norme « Entreprise en santé » et la démarche sur l'équité et la diversité sont en cours. Un comité multidisciplinaire de déploiement a été formé pour développer et réaliser les activités des plans d'action 2021-2023.

La pandémie de la COVID-19 oblige PJCCI à revoir ses programmes de gestion des absences et de gestion des cas déclarés positifs ainsi que l'organisation du travail pour les adapter à la nouvelle réalité.

Les négociations avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4102, sont terminées et ont permis de renouveler la convention collective jusqu'au 31 décembre 2025. Les négociations en vue du renouvellement de la convention collective avec le Syndicat des travailleuses et travailleurs des ponts Jacques Cartier et Champlain (affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN)), dont l'échéance était le 31 décembre 2020, sont en cours.

L'ensemble de ces initiatives en gestion des ressources humaines vise à améliorer l'expérience employé et à stimuler la reconnaissance organisationnelle, le tout afin de positionner PJCCI en tant qu'Employeur de choix en 2024.

3.3.7 Technologies de l'information (TI)

Dans le but de gérer et de minimiser ses risques en TI, PJCCI a mis en place une stratégie de continuité des affaires, laquelle sera testée et révisée annuellement par le Comité de continuité des affaires.

La stratégie de PJCCI pour améliorer la posture de sécurité se poursuit dans le cadre du programme d'amélioration de la sécurité des technologies de l'information et des systèmes (PASTIS). Ce programme comporte plusieurs initiatives, dont certaines ont été réalisées au cours du troisième trimestre, et s'échelonne jusqu'au dernier trimestre de 2022-2023.

De plus, des tests d'intrusion et des activités de sensibilisation auprès des employés sont effectués en continu.

3.4 RAPPORT SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS

Selon la planification, les crédits parlementaires disponibles pour l'exercice en cours sont de 325,0 M\$. Ces derniers ont été ajustés à 288,4 M\$ pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 pour tenir compte d'une demande de report de fonds et de transferts à d'autres gardiens dans le cadre du programme du PASCFC autorisés en décembre 2021.

(en milliers de dollars)	Au 31 décembre 2021			Au 31 décembre 2020		
	Opérations	Capital	Total	Opérations	Capital	Total
Budget principal des dépenses	262 222	58 056	320 278	278 758	48 862	327 620
Financement excédentaire	4 732		4 732			
Financement disponible	266 954	58 056	325 010	278 758	48 862	327 620
Reports de fonds et transferts à d'autres gardiens autorisés	(28 585)	(8 032)	(36 617)			
Financement disponible ajusté	238 369	50 024	288 393			
Crédits parlementaires ⁽¹⁾						
+ Utilisés	150 013	35 809	185 822	147 056	28 829	175 885
+ Solde requis	88 356	14 215	102 571	131 702	20 033	151 735
Total crédits parlementaires	238 369	50 024	288 393	278 758	48 862	327 620

(1) PJCCI ne reçoit généralement son financement qu'une fois les dépenses encourues.



+ SECTION 4

ÉTATS FINANCIERS INTÉRIMAIRES NON
AUDITÉS DE PJCCI 2021-2022

4. ÉTATS FINANCIERS INTÉRIMAIRES NON AUDITÉS DE PJCCI 2021-2022

Pour les neuf mois terminés le 31 décembre 2021, les états financiers intermédiaires non audités de PJCCI ont été préparés par les gestionnaires, révisés par le Comité d'audit et approuvés par le Conseil d'administration de PJCCI. Les vérificateurs externes de PJCCI n'ont pas audité ou révisé ces états financiers.

4.1 RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (« la Société ») est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à la Directive du Conseil du Trésor du Canada sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État. Cette responsabilité implique la sélection de principes comptables appropriés et la capacité de faire preuve de jugement dans l'établissement d'estimations raisonnables.

La direction maintient des systèmes financiers et des contrôles internes appropriés. Ces systèmes et pratiques sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs de la Société sont protégés adéquatement, que ses ressources sont gérées de façon économique et efficiente et que ses opérations sont réalisées avec efficacité. Ces systèmes et pratiques sont également conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les opérations de la Société sont dûment autorisées et effectuées en conformité avec les instructions émises en vertu de l'article 89 et la Partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, le *Règlement sur les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.* pris en vertu de la *Loi maritime du Canada* et les statuts et le règlement administratif de la Société.

Le Conseil d'administration est composé de sept administrateurs incluant la Présidente du conseil et la Première dirigeante de la Société. Celui-ci, par l'entremise du Comité d'audit, veille à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière et de contrôle interne. Le Comité d'audit rencontre la direction et les auditeurs pour examiner comment chacun s'acquitte de ses responsabilités et pour discuter de l'audit, des contrôles internes et d'autres questions financières pertinentes. Les états financiers sont révisés et approuvés par le Conseil d'administration sur la recommandation du Comité d'audit.

La vérificatrice générale du Canada audite les états financiers de la Société et son rapport indique l'étendue de son audit et son opinion sur les états financiers.



Sandra Martel, ing.
Première dirigeante



Lucie Painchaud, CPA, CMA
Directrice principale, Administration

Le 9 février 2022

4.2 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Non audité – en dollars canadiens)

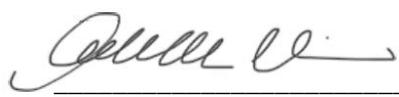
	31 décembre 2021	31 mars 2021
	\$	\$
Actifs financiers		
Trésorerie	56 392 298	48 835 821
Débiteurs (Note 4.6.3)	29 590 471	18 724 379
Total des actifs financiers	85 982 769	67 560 200
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (Note 4.6.4)	83 858 857	69 517 464
Avantages sociaux futurs	433 936	518 210
Retenues contractuelles (Note 4.6.5)	10 400 400	6 353 181
Revenus reportés	257 406	299 882
Obligations environnementales (Note 4.6.6)	30 346 000	31 157 000
Total des passifs	125 296 599	107 845 737
Dette nette	(39 313 830)	(40 285 537)
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (Note 4.6.7)	649 202 803	638 676 972
Charges payées d'avance	1 140 688	1 217 121
Avance sur contrat	10 359 479	10 359 479
Total des actifs non financiers	660 702 970	650 253 572
Excédent accumulé (Note 4.6.8)	621 389 140	609 968 035

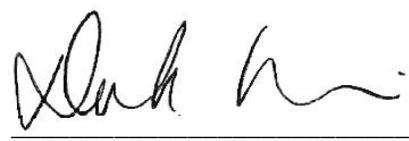
ÉVENTUALITÉS

(Note 4.6.9).

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers intérimaires non audités.

Approuvé par le Conseil d'administration


Administrateur


Administrateur

4.3 ÉTAT DES RÉSULTATS POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE 31 DÉCEMBRE 2021

(Non audité – en dollars canadiens)

	Douze mois terminés le	Neuf mois terminés le			
	31 mars 2022	31 décembre 2021		31 décembre 2020	
	Budget	Réel trimestre	Réel cumulatif	Réel trimestre	Réel cumulatif
	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus					
Baux et permis	593 000	140 684	423 660	126 733	380 976
Intérêts	459 000	121 816	301 516	104 284	319 568
Autres sources	---	7 500	121 099	---	843
Total des revenus	1 052 000	270 000	846 275	231 017	701 387
Charges (Note 4.6.11)					
Entretien et déconstruction	278 961 000	53 168 719	157 436 659	62 952 067	153 666 291
Fonctionnement	4 622 000	1 079 023	3 262 287	1 238 071	3 282 956
Administration	20 551 000	4 397 706	12 897 298	4 346 442	11 745 941
Obligations environnementales	(4 368 000)	124 910	1 650 438	971 179	2 006 634
Total des charges	299 766 000	58 770 358	175 246 682	69 507 759	170 701 822
Déficit avant financement du gouvernement du Canada	(298 714 000)	(58 500 358)	(174 400 407)	(69 276 742)	(170 000 435)
Portion des paiements de transfert pour les charges d'exploitation (Note 4.6.12)	262 222 000	50 520 563	150 012 433	61 698 849	147 056 409
Portion des paiements de transfert pour les immobilisations corporelles (Note 4.6.12)	58 056 000	8 696 405	35 809 079	11 271 504	28 828 430
Excédent lié aux activités	21 564 000	716 610	11 421 105	3 693 611	5 884 404
Excédent accumulé lié aux activités au début de l'exercice	608 260 000	---	609 968 035	---	574 489 069
Excédent accumulé lié aux activités à la fin de l'exercice	629 824 000	---	621 389 140	---	580 373 473

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers intérimaires non audités.

4.4 ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE 31 DÉCEMBRE 2021

(Non audité – en dollars canadiens)

	Douze mois terminés le	Neuf mois terminés le		Neuf mois terminés le	
	31 mars 2022	31 décembre 2021		31 décembre 2020	
	Budget	Réel trimestre	Réel cumulatif	Réel trimestre	Réel cumulatif
	\$	\$	\$	\$	\$
Excédent de l'exercice lié aux activités	21 564 000	716 610	11 421 105	3 693 611	5 884 404
Acquisition d'immobilisations corporelles (Note 4.6.7)	(49 330 000)	(8 696 405)	(35 809 079)	(11 271 504)	(28 828 430)
Amortissement des immobilisations corporelles (Note 4.6.7)	32 134 000	8 656 749	25 283 248	7 651 994	22 784 254
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	---	(7 500)	(14 990)	---	---
Produits de disposition d'immobilisations corporelles	---	7 500	14 990	---	---
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	(17 196 000)	(39 656)	(10 525 831)	(3 619 510)	(6 044 176)
Addition de charges payées d'avance	---	(347 837)	(1 914 085)	(509 689)	(1 273 152)
Utilisation de charges payées d'avance	---	624 874	1 990 518	458 814	1 401 484
Total de la variation due aux charges payées d'avance	---	277 037	76 433	(50 875)	128 332
Diminution (augmentation) de la dette nette	4 368 000	953 991	971 707	23 226	(31 440)
Dette nette au début de l'exercice	(29 641 000)	---	(40 285 537)	---	(33 026 156)
Dette nette à la fin de l'exercice	(25 273 000)	---	(39 313 830)	---	(33 057 596)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers intérimaires non audités.

4.5 ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE 31 DÉCEMBRE 2021

(Non audité – en dollars canadiens)

	Neuf mois terminés le			
	31 décembre 2021		31 décembre 2020	
	Réel trimestre	Réel cumulatif	Réel trimestre	Réel cumulatif
	\$	\$	\$	\$
Activités de fonctionnement				
Excédent de l'exercice lié aux activités	716 610	11 421 105	3 693 611	5 884 404
Éléments sans effet sur la trésorerie				
Amortissement d'immobilisations corporelles (Note 4.6.7)	8 656 749	25 283 248	7 651 994	22 784 254
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(7 500)	(14 990)	---	---
Variation des obligations environnementales	(341 000)	1 068 000	385 000	1 271 000
Variation des autres éléments				
(Augmentation) diminution des débiteurs	4 910 116	(10 866 092)	(3 799 696)	(40 100 847)
Augmentation des créditeurs et charges à payer	3 670 163	15 241 773	15 297 979	44 737 327
(Diminution) augmentation des avantages sociaux futurs	(15 955)	(84 274)	1 899	(17 229)
Augmentation des retenues contractuelles	1 398 783	4 047 219	1 373 743	1 407 068
(Diminution) augmentation des revenus reportés	108 542	(42 476)	129 068	39 929
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	277 037	76 433	(50 875)	128 332
Diminution des obligations environnementales	(320 000)	(1 879 000)	(461 000)	(1 094 000)
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	19 053 545	44 250 946	24 221 723	35 040 238
Activités d'investissement en immobilisations corporelles				
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	7 500	14 990	---	---
Sorties de fonds relatives à l'acquisition d'immobilisations corporelles	(11 182 705)	(36 709 459)	(7 637 742)	(18 485 090)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations corporelles	(11 175 205)	(36 694 469)	(7 637 742)	(18 485 090)
Augmentation de la trésorerie	7 878 340	7 556 477	16 583 981	16 555 148
Trésorerie au début de l'exercice	---	48 835 821	---	33 506 048
Trésorerie à la fin de l'exercice	---	56 392 298	---	50 061 196

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers intérimaires non audités.

4.6. NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTÉRIMAIRES NON AUDITÉS

4.6.1 Pouvoirs et activités

La société Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (la Société) fut constituée le 3 novembre 1978 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, en tant que filiale en propriété exclusive de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent. Le 1^{er} octobre 1998, elle est devenue filiale à 100 % de La Société des ponts fédéraux Limitée (SPFL). Le 13 février 2014, en vertu d'un décret du gouverneur en conseil, la SPFL a cédé la totalité de ses actions de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée au ministre de l'Infrastructure, des Collectivités et des Affaires intergouvernementales au nom de Sa Majesté la Reine du chef du Canada. Depuis ce transfert, la Société est une société d'État mère inscrite à la Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et assujettie à la partie X de cette loi.

Depuis le 1^{er} décembre 1978, la Société a la responsabilité de la gestion, de l'entretien et du contrôle du pont Jacques-Cartier, du pont Champlain d'origine ainsi que d'une section de l'autoroute Bonaventure. Le 1^{er} octobre 1998, conformément à une directive émise par le ministre des Transports en vertu de la *Loi maritime du Canada*, la Société a obtenu la responsabilité de gérer la section fédérale du pont Honoré-Mercier et le tunnel de Melocheville. Le 2 décembre 1999, la gestion de l'Estacade du pont Champlain (régulateur des glaces) a été transférée du ministre des Transports à la Société. Le 1^{er} avril 2015, un décret visant le transfert des approches sud et nord du pont Champlain d'origine a fait en sorte que la Société n'est plus responsable de la gestion et de l'entretien des terrains et structures constituant les actifs cédés. Par lettre datée du 3 mai 2018, le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités confirmait que la Société était mandatée pour entreprendre la déconstruction du pont Champlain d'origine dans le respect des principes de développement durable prônés par la Société.

En juillet 2015, la Société a reçu une instruction (C.P. 2015-1112) en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* pour harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor du Canada, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales, et pour rendre compte de la mise en œuvre de cette instruction dans son prochain plan d'entreprise. La Société confirme qu'elle rencontre les exigences de l'instruction depuis décembre 2015.

La Société n'est pas assujettie aux lois de l'impôt sur le revenu.

La Société dépend du gouvernement du Canada pour son financement.

4.6.2 Méthodes comptables importantes

Ces états financiers intérimaires ont été dressés par la direction selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCCSP).

Les principales méthodes comptables suivies par la Société sont les suivantes :

Transferts gouvernementaux

Les paiements de transferts gouvernementaux sont comptabilisés comme produits lorsque le transfert est autorisé et que les critères d'admissibilité sont satisfaits, sauf dans la mesure où les stipulations entraînent une obligation qui satisfait à la définition d'un passif. Les transferts sont comptabilisés comme produits reportés lorsque les stipulations entraînent la création d'un passif. Le revenu est comptabilisé à l'État des résultats à mesure que les stipulations sont rencontrées. Toute portion des transferts gouvernementaux à laquelle la Société a droit, mais qu'elle n'a pas reçue, est comptabilisée au montant à recevoir du gouvernement du Canada.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les remplacements et les améliorations importantes qui prolongent la durée de vie des actifs actuels sont capitalisés. Les frais de réparation et d'entretien sont imputés aux résultats au moment où ils sont engagés. Les frais qui permettent d'accroître leur capacité de service, leur sécurité ou leur efficacité sont capitalisés.

Les sommes relatives aux projets en voie de réalisation sont reportées à la rubrique appropriée des immobilisations corporelles lorsque le projet est achevé et elles sont amorties conformément à la politique de la Société.

Les immobilisations reçues sous forme d'apport de ministères, d'organismes et de sociétés d'État relevant du gouvernement du Canada sont comptabilisées à la juste valeur à la date du transfert.

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile prévue par composante, selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur les périodes suivantes :

- + Ponts et routes : entre 5 et 48 ans;
- + Véhicules et équipements : entre 3 et 10 ans;
- + Améliorations locatives, le moindre de : la durée de vie utile ou la durée du bail.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société de fournir des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles sont passées en charges dans l'État des résultats.

Constatation des revenus

Les revenus de baux et permis, d'intérêts, et d'autres sources sont comptabilisés au cours de l'exercice pendant lequel ils sont gagnés. Les revenus de baux et permis perçus par anticipation sont inscrits comme « Revenus reportés » à l'État de la situation financière.

Avantages sociaux futurs

- **Régime de retraite** : Tous les employés de la Société participent au Régime de retraite de la fonction publique (« le Régime »). Il s'agit d'un régime contributif à prestations déterminées établi par la loi dont le gouvernement du Canada est le promoteur. Les employés et la Société doivent verser des cotisations au Régime pour financer le coût des services rendus au cours de l'exercice financier. Aux termes des textes de loi en vigueur, la Société n'a pas d'obligation juridique ou implicite de verser des cotisations supplémentaires pour financer le coût des services passés ou des carences de financement du Régime. Par conséquent, les cotisations sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel les employés rendent les services et elles représentent l'obligation totale de la Société au titre des prestations de retraite. La Société n'est pas tenue par la loi de combler les déficits actuariels du Régime.
- **Avantages postérieurs à l'emploi et absences rémunérées** : Les employés ont droit à des jours de congé de maladie et à des indemnités d'accident de travail, tel que le prévoient leurs conditions d'emploi. Les employés de la Société sont assujettis à la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État*. Ils se voient verser annuellement la portion non utilisée de leurs jours de congé de maladie. Ces paiements annuels sont comptabilisés directement dans les charges courantes de l'exercice. Avant le 9 décembre 2016, les employés syndiqués accumulaient les jours de congé de maladie non utilisés qui étaient monnayables à leur départ. La Société a enregistré un passif pour les employés ayant des soldes de congés non utilisés en banque à cette date et qui ont fait le choix de les conserver jusqu'à leur départ. De plus, la Société comptabilise le coût des indemnités d'accident de travail à verser lorsque le fait à l'origine de l'obligation se produit. Le passif que représentent ces avantages est établi selon les hypothèses les plus probables de la direction en matière d'évolution des salaires, de l'âge des employés, des années de service, de la probabilité de départ et de l'espérance de vie moyenne. Ces hypothèses sont révisées annuellement.

Les avantages postérieurs à l'emploi et les absences rémunérées sont comptabilisés à la valeur actualisée.

Obligations environnementales

Lorsque la Société accepte la responsabilité face à des sites dont la contamination dépasse les normes environnementales, qu'elle prévoit d'abandonner des avantages économiques futurs à cet effet et lorsque le montant en cause peut être estimé de façon raisonnable, une obligation au titre de l'assainissement des sites contaminés est comptabilisée à titre de passif à l'État de la situation financière. Les coûts futurs estimatifs sont comptabilisés comme passif et sont basés sur la valeur actualisée des flux de trésorerie estimatifs liés aux coûts les plus probables à engager. S'il s'avère impossible de faire une estimation raisonnable du montant, cette situation sera divulguée par voie de note aux états financiers. Les autres charges associées à des mesures environnementales sont comptabilisées comme charge d'Obligations environnementales au fur et à mesure qu'elles sont encourues.

Instruments financiers

La Société détermine, évalue et gère les risques financiers afin d'en minimiser l'incidence sur ses résultats et sa situation financière. La Société ne se livre pas à des opérations spéculatives et elle n'utilise pas de dérivés.

La comptabilisation des instruments financiers dépend de leur classification telle que présentée dans le tableau suivant :

CATÉGORIES	INSTRUMENTS FINANCIERS	ÉVALUATION
Actifs financiers	Trésorerie Débiteurs (autres que les taxes à recevoir)	Coût ou coût après amortissement
Passifs financiers	Créditeurs et charges à payer Retenues contractuelles	Coût ou coût après amortissement

Éventualités

Les éventualités résultent des situations incertaines dont le dénouement dépend d'un ou de plusieurs événements futurs. Les éventualités comprennent les passifs éventuels et les actifs éventuels.

Les passifs éventuels sont des passifs potentiels qui pourraient devenir des passifs réels si un ou des événements futurs se produisaient. S'il est probable qu'un événement survienne et qu'une estimation raisonnable du passif à engager peut être faite, une provision est comptabilisée et une charge est enregistrée. Si la probabilité de l'événement ne peut être déterminée ou que le montant en cause ne peut être estimé raisonnablement, une éventualité est présentée dans les notes afférentes aux états financiers.

Les actifs éventuels sont des actifs potentiels qui pourraient devenir des actifs réels si un ou des événements futurs se produisaient. S'il est probable que l'événement futur se produise, l'existence de l'actif éventuel est divulguée dans les notes afférentes aux états financiers.

Incertitude relative à la mesure

Lors de la préparation des états financiers, conformément aux NCCSP, la direction doit avoir recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier de façon significative par rapport à ces estimations.

Les principales estimations utilisées dans la préparation de ces états financiers intérimaires se rapportent notamment à la durée de vie utile des immobilisations corporelles, aux frais courus et aux réclamations de fournisseurs, au passif lié aux avantages sociaux futurs, aux coûts prévus découlant des passifs au titre des obligations environnementales ainsi qu'aux éventualités.

Données budgétaires

Les données budgétaires incluses aux états financiers intérimaires ont été fournies à titre de comparaison et ont été approuvées par le Conseil d'administration.

4.6.3 Débiteurs

Les débiteurs sont constitués des éléments suivants :

	31 décembre 2021	31 mars 2021
	\$	\$
Somme à recevoir du gouvernement du Canada	27 216 966	14 276 121
Taxes à recevoir	2 150 284	3 650 828
Refacturation de travaux à des partenaires d'affaires	114 644	125 696
Autres débiteurs	108 577	671 734
Total des débiteurs	29 590 471	18 724 379

4.6.4 Crédoeurs et charges à payer

Les crédoeurs et charges à payer sont constitués des éléments suivants :

	31 décembre 2021	31 mars 2021
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	82 024 902	67 960 129
Salaires et charges sociales	1 833 955	1 557 335
Total des crédoeurs et charges à payer	83 858 857	69 517 464

4.6.5 Retenues contractuelles

Les retenues contractuelles (incluant les retenues d'exécution et les retenues de garantie) représentent le total des sommes que la Société retient provisoirement sur les sommes dues à des entrepreneurs durant la réalisation des travaux en vue de garantir l'exécution par ces derniers de leurs obligations portant sur les garanties de rectification et de correction des défauts, vices et malfaçons des travaux réalisés. Les périodes de garantie applicables à chacun des contrats débutent à la suite de l'émission du certificat provisoire d'achèvement des travaux visés. La Société procède alors à la remise de la retenue contractuelle de 5 % (désignée retenue d'exécution) et retient une nouvelle somme équivalant à 2,5 % à titre de retenue contractuelle (désignée retenue de garantie).

Les contrats prévoient que la Société versera la deuxième portion de 2,5 % de la retenue contractuelle (désignée retenue de garantie) réduite, le cas échéant, de toute somme due par l'entrepreneur en application des clauses du contrat, après l'expiration de la période de garantie.

4.6.6 Obligations environnementales

La Société procède à un inventaire de tous les terrains sous sa gestion afin de classer leur état environnemental et prioriser les interventions si requises. Le portefeuille de la Société compte un certain nombre de terrains dont les sols sont contaminés au-delà des critères acceptables. Les terrains concernés se situent sous le pont Jacques-Cartier, sous le pont Champlain d'origine et aux abords de l'autoroute Bonaventure.

La Société a relevé un total de 18 sites (16 sites au 31 mars 2021) qui pourraient être contaminés et devoir faire l'objet d'une évaluation, d'un assainissement ou d'une stratégie de gestion de risques et d'un suivi. Parmi ces 18 sites, 4 ont été évalués (4 sites au 31 mars 2021) et pour 3 d'entre eux, des mesures d'assainissement ou stratégies de gestion de risques sont mises en place ou prévues pour lesquelles un passif de 30,3 M\$ (31,2 M\$ au 31 mars 2021) a été comptabilisé. L'assainissement a été complété pour un site et le passif y afférent est éteint en totalité.

Aucun passif n'a été comptabilisé pour les 14 autres sites (12 sites au 31 mars 2021). Cependant, 11 de ces 14 sites sont à différents stades des essais et des évaluations, et si l'assainissement ou une stratégie de gestion de risques est nécessaire, la Société prévoit d'abandonner des avantages économiques futurs à cet effet et un passif sera comptabilisé dès qu'une estimation raisonnable pourra être déterminée. Quant aux trois autres sites, la Société ne prévoit pas renoncer à des avantages économiques futurs vu l'absence probable d'incidence environnementale ou de menace significative pour la santé humaine.

Le tableau suivant présente les montants totaux estimatifs du passif environnemental par secteur qui reposent sur les hypothèses suivantes :

- + Les taux d'actualisation sont déterminés en fonction de la courbe réelle de rendement coupon zéro pour les obligations du gouvernement du Canada, publiées par la Banque du Canada. Le taux d'actualisation varie de 0,8 % à 1,72 % (au 31 mars 2021 – 0,16 % à 1,86 %).
- + Le taux d'inflation de 3,51 % (au 31 mars 2021 – 3,08 %) est basé sur l'indice des prix de la construction de bâtiments non résidentiels.

Secteurs	31 décembre 2021 (\$)		31 mars 2021 (\$)	
	Passif non actualisé et inflationné	Passif actualisé et inflationné	Passif non actualisé et inflationné	Passif actualisé et inflationné
Autoroute Bonaventure : Secteur Est ⁽¹⁾	21 715 000	19 113 000	20 879 000	18 333 000
Autoroute Bonaventure : Secteur Ouest ⁽¹⁾	10 078 000	9 004 000	10 183 000	9 084 000
Pont Jacques-Cartier ⁽²⁾	---	---	1 511 000	1 511 000
Pont Champlain d'origine ⁽³⁾	2 229 000	2 229 000	2 229 000	2 229 000
Total	34 022 000	30 346 000	34 802 000	31 157 000

⁽¹⁾ Secteurs Est et Ouest de l'autoroute Bonaventure

Au 31 décembre 2021, le dossier environnemental prioritaire pour la Société demeure celui des terrains situés dans le secteur de l'autoroute Bonaventure. Ces terrains, gérés par la Société depuis 1978, sont situés sur une partie et à proximité d'un ancien site d'enfouissement exploité par la Ville de Montréal de



1866 à 1966. Cet ancien site d'enfouissement couvre plusieurs terrains appartenant à différents propriétaires. La Société a effectué depuis 2003 des études et des tests de toxicité des eaux souterraines des terrains à cet endroit. Les tests ont révélé des eaux souterraines contaminées au-delà des critères acceptables. Étant donné la complexité du dossier, la présence de nombreux propriétaires et les coûts importants en cause, le gouvernement fédéral a privilégié le choix de solutions intégrées au problème environnemental de ce site. Ce site peut être divisé en deux portions, soit le secteur Est et le secteur Ouest.

Pour le secteur Est, les opérations de confinement et de pompage ont débuté en 2018. Pour le secteur Ouest, le confinement des eaux souterraines et l'exploitation de l'usine de traitement ont débuté en 2017. La Société assure la gérance de ce projet. La portion des coûts assumée par la Société pour le secteur Ouest est de 50 % des coûts totaux à encourir.

Les obligations des secteurs Est et Ouest représentent la meilleure estimation de la direction des charges prévues pour les opérations de confinement, de traitement et de pompage et sont basées sur les coûts des contrats déjà octroyés. La durée des opérations incluse dans les obligations en lien avec les secteurs Est et Ouest est estimée à 15 ans. La durée des opérations sera au-delà de cette période, mais il est impossible pour le moment de déterminer les coûts au-delà de 15 ans. Il n'y a aucune valeur résiduelle aux projets.

(2) Terrains sous le pont Jacques-Cartier (secteur Montréal)

En ce qui a trait aux terrains situés sous le pont Jacques-Cartier (secteur Montréal), la Société procède à des études de caractérisation afin de classer les sites contaminés et déterminer si elle doit assainir les terrains ou adopter une stratégie de gestion de risques pour limiter la contamination. Pour une section de ces terrains, une étude a confirmé la présence de matières résiduelles et de sols contaminés par des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et des métaux dont le niveau dépasse les normes environnementales acceptables. La contamination découle d'anciennes activités commerciales et industrielles. Au cours de l'été 2020, la Société a débuté les travaux de décontamination pour les terrains situés entre le boulevard De Maisonneuve et la rue Viger Est, travaux qui ont été complétés à l'automne 2021. Une valeur résiduelle de 0,4 M\$ a été radiée pour éteindre le passif en totalité. Cette valeur représente l'écart entre l'estimation des coûts prévus au contrat octroyé et les coûts réels.

(3) Terrains sous le pont Champlain d'origine

La Société a évalué l'état des terrains situés sous le pont Champlain d'origine sur la base de résultats de caractérisations effectuées sur des terrains adjacents. Ces caractérisations ont confirmé la présence de sols contaminés par des métaux, des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et des hydrocarbures pétroliers (HP) au-delà des critères acceptables. La contamination découle de sols de remblai provenant de sources inconnues. L'obligation représente la meilleure estimation de la direction des coûts prévus pour effectuer la gestion des sols qui seront excavés sous le pont et est fondée sur l'information disponible à la date des états financiers intérimaires. La gestion des sols excavés sous le pont est prévue dans le cadre des travaux de déconstruction, lesquels ont débuté au cours de l'été 2020 et s'échelonnent sur une période d'environ 43 mois.

4.6.7 Immobilisations corporelles (non auditées – en dollars canadiens)

	Terrains	Ponts et routes	Bâtiments	Véhicules et équipements	Améliorations locatives	Projets en voie de réalisation	Total
	\$	\$		\$	\$	\$	\$
COÛT							
1 ^{er} avril 2020	5 250 117	859 563 364	9 347 414	4 720 696	1 191 991	32 313 844	912 387 426
Acquisitions	---	33 771 255		1 387 783	56 398	28 432 726	63 648 162
Dispositions	---	(349 710)		(45 672)	---	---	(395 382)
Mise hors service	---	(72 146 915)		---	---	---	(72 146 915)
Transferts	---	32 059 834		---	---	(32 059 834)	---
31 mars 2021	5 250 117	852 897 828	9 347 414	6 062 807	1 248 389	28 686 736	903 493 291
Acquisitions	---	12 539 177	9 143 301	896 285	---	13 230 316	35 809 079
Dispositions	---	---		(348 180)	---	---	(348 180)
Transferts	---	9 505 146	10 300 979	---	---	(19 806 125)	---
31 décembre 2021	5 250 117	874 942 151	28 791 694	6 610 912	1 248 389	22 110 927	938 954 190
AMORTISSEMENT ACCUMULÉ							
1 ^{er} avril 2020	---	302 226 558	652 151	2 614 350	445 028	---	305 938 087
Amortissement	---	30 296 431	240 062	479 354	294 489	---	31 310 336
Dispositions	---	(239 517)		(45 672)	---	---	(285 189)
Mise hors service	---	(72 146 915)					(72 146 915)
31 mars 2021	---	260 136 557	892 213	3 048 032	739 517	---	264 816 319
Amortissement	---	24 323 643	278 504	446 908	234 193	---	25 283 248
Dispositions	---	---		(348 180)	---	---	(348 180)
31 décembre 2021	---	284 460 200	1 170 717	3 146 760	973 710	---	289 751 387
VALEUR COMPTABLE NETTE							
31 mars 2021	5 250 117	592 761 271	8 455 201	3 014 775	508 872	28 686 736	638 676 972
31 décembre 2021	5 250 117	590 481 951	27 620 977	3 464 152	274 679	22 110 927	649 202 803

Au 31 décembre 2021, le poste « Crédoiteurs et charges à payer » inclut des acquisitions liées à des immobilisations corporelles de 14 456 491 \$ (15 356 871 \$ au 31 mars 2021).

4.6.8 Capital-actions

Le capital-actions autorisé est de 50 actions sans valeur nominale, et la Société a émis et entièrement libéré une action au montant de 100 \$.

4.6.9 Éventualités

Poursuites et réclamations

Dans le cours normal de son exploitation, la Société fait l'objet de réclamations ou de poursuites judiciaires dont elle ne peut prédire l'issue avec certitude. La direction a constitué, dans les comptes visés, des provisions qu'elle juge suffisantes et est d'avis que la résolution de telles éventualités ne devrait pas avoir d'incidence défavorable importante sur la situation financière de la Société.

Le gouvernement du Québec et PJCCI ont conclu une transaction en lien avec le projet de remplacement du tablier du pont Honoré-Mercier. Cette transaction sera comptabilisée dans les états financiers au 31 mars 2022.

Autres éventualités

- a) La Société a signé des ententes pour placer, maintenir et utiliser des câbles en circuit fermé sur des terrains qui ne lui appartiennent pas. Advenant la résiliation de ces ententes, la Société devra enlever ses installations à ses frais. Au 31 décembre 2021, ni les propriétaires des terrains ni la Société n'ont manifesté l'intention de résilier les ententes. Par conséquent, aucun passif éventuel lié à ces immobilisations n'a été constaté.
- b) La Société détient une structure érigée sur des terrains dont le propriétaire a transféré la gestion et l'administration au gouvernement du Canada. Le propriétaire des terrains pourrait reprendre ces derniers advenant un changement de leur utilisation, et ce, sans aucune indemnité pour la structure construite à condition qu'elle soit dans un état satisfaisant à la convenance du propriétaire. La Société n'a actuellement aucune intention de modifier l'utilisation actuelle de ces terrains. Par conséquent, aucun passif lié à cette immobilisation n'a été constaté.
- c) La Société détient d'autres structures également érigées sur des terrains dont le propriétaire a transféré l'administration au gouvernement du Canada. Advenant qu'un de ces terrains ne soit plus requis ou cesse d'être utilisé aux fins pour lesquelles le transfert d'administration a été consenti, ce terrain devra être rétrocédé au propriétaire, lequel avisera si les ouvrages, constructions ou améliorations y dessus construits sont requis. Dans l'affirmative, la rétrocession comprendra les ouvrages, constructions et améliorations. Dans la négative, ces derniers devront être déconstruits et enlevés dans les cinq ans. Dans les deux cas, le terrain devra avoir été remis en bon état à la satisfaction du propriétaire et dans le respect des exigences environnementales convenues, le tout, sans compensation. La Société n'a actuellement aucune intention de modifier l'utilisation actuelle de ces terrains. Par conséquent, aucun passif lié à ces immobilisations n'a été constaté.

4.6.10 Opérations entre apparentés

La Société est apparentée en termes de propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État créés par le gouvernement du Canada ainsi qu'aux membres du Conseil d'administration, au Premier dirigeant et aux directeurs principaux de la Société, aux proches parents de ceux-ci et aux entités soumises au contrôle de ces personnes. La Société s'engage dans des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Ces opérations sont constatées à la valeur d'échange, à l'exception du coût de l'audit des états financiers, effectué sans contrepartie, qui n'est pas constaté à l'État des résultats.

4.6.11 Charges selon leur objet

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
	\$	\$
Entretien régulier et majeur	49 735 374	59 849 124
Déconstruction – Pont Champlain d'origine	64 828 183	54 682 346
Obligations environnementales	1 650 438	2 006 634
Amortissement des immobilisations corporelles	25 283 248	22 784 255
Salaires et avantages sociaux	17 415 766	17 356 434
Services professionnels	11 721 819	9 480 026
Biens et services	4 611 854	4 543 003
Total des charges	175 246 682	170 701 822

4.6.12 Crédits parlementaires

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
	\$	\$
Crédits parlementaires demandés	188 619 816	176 709 941
Retenues contractuelles à long terme	(2 798 304)	(825 102)
Total des crédits parlementaires constatés à titre de produits	185 821 512	175 884 839
Répartition		
Portion des paiements de transfert pour les charges d'exploitation	150 012 433	147 056 409
Portion des paiements de transfert pour les immobilisations corporelles	35 809 079	28 828 430
Total des crédits parlementaires constatés à titre de produits	185 821 512	175 884 839



Participez à la conversation

JacquesCartierChamplain.ca

Twitter | LinkedIn | Facebook | YouTube

